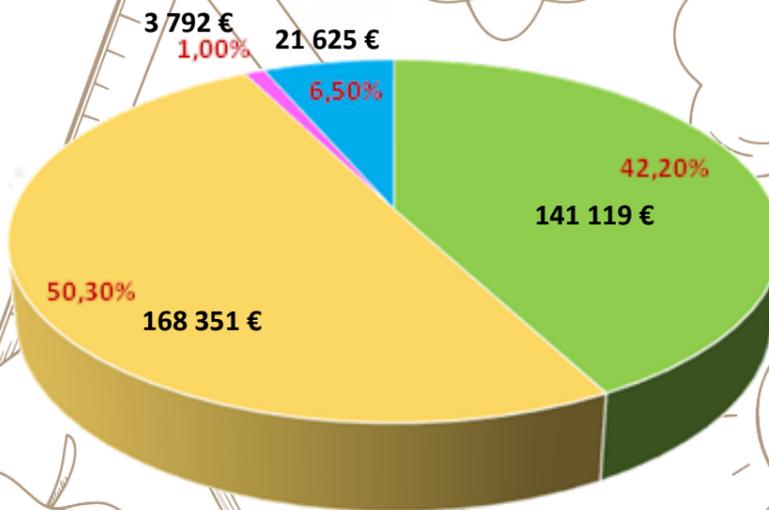


● Les Budgets

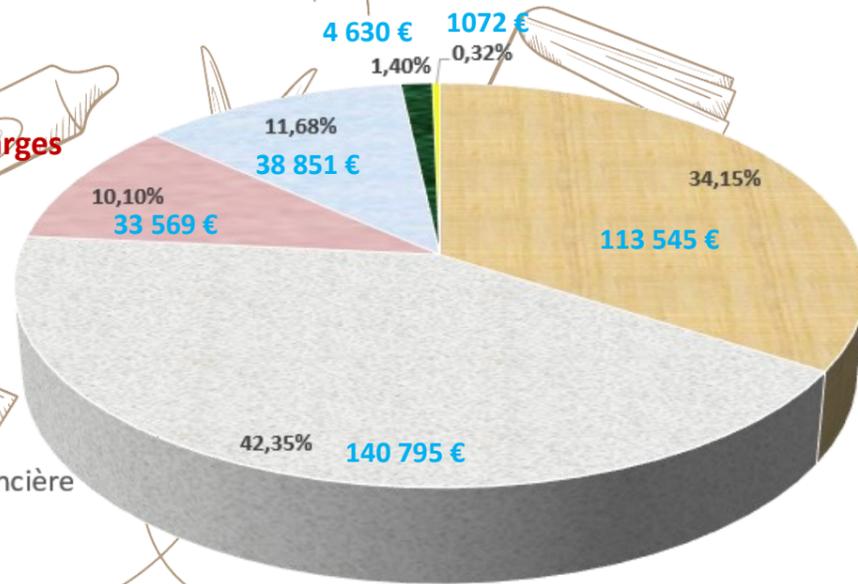
↳ Répartition graphique des produits



- Contributions familiales
- Participation de la mairie
- Subvention de fonctionnement
- Autres produits de gestion courante

↳ Répartition graphique des charges

- Prestations matières et fournitures
- Charge du personnel
- Dotations-Amortissements
- Charges externes
- Impôts et Taxes
- Charges de gestion courante et financière



● Projet à venir :

La rénovation et l'embellissement du rez-de-chaussée du bâtiment central destiné à recevoir une classe de maternelle, un accueil familles et des bureaux.

Un rendez-vous avec un architecte a eu lieu le 25 mars 2022.

● Le Mot du Président :

Une nouvelle année scolaire se termine !

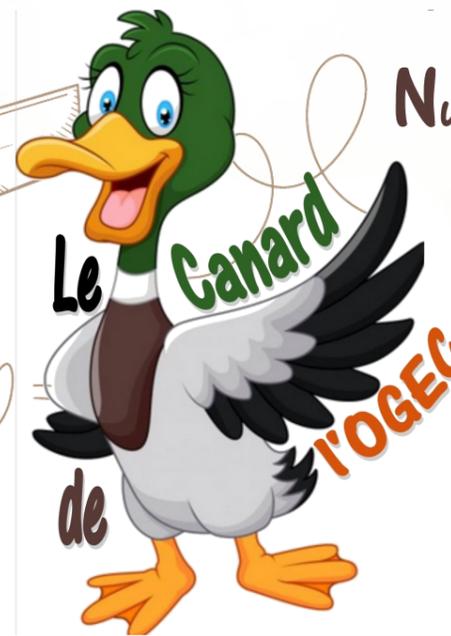
Le bureau OGEC s'associe à moi pour remercier tous les parents qui ont été présents et qui se sont rendus disponibles aux matinées travaux de l'année. Notre souhait est que cette équipe de bénévoles s'agrandisse un peu plus chaque année. Ces actions se réalisent dans la plus grande convivialité, dans le partage et la bonne humeur ; tout cela pour améliorer le confort, la sécurité et le bien-être de nos petites têtes blondes. N'oublions pas de saluer Aurélie DUBOT enseignante en MS pour toute ces années d'investissement à l'école Sainte-Marie. Nous lui souhaitons bonne route vers ses nouveaux projets. Un au revoir aussi à Jocelyne Agent de restauration depuis janvier 2020 que nous remercions pour sa prise en charge auprès des enfants. Bonnes vacances à toutes et tous...

Laurent GREYO Président OGEC

Numéro 2 - Juin 2022 -

École Sainte-Marie

17 rue du Morbihan
44410 HERBIGNAC
Tél : 02-40-88-90-11
secretariatstmarieherbignac@orange.fr
<https://herbignac-stemarie.fr/>



Nous vous l'avions promis dans la première publication, nous sommes heureux de vous présenter le **2nd Numéro** du Canard de l'OGEC.

Bonne lecture à toutes et tous...

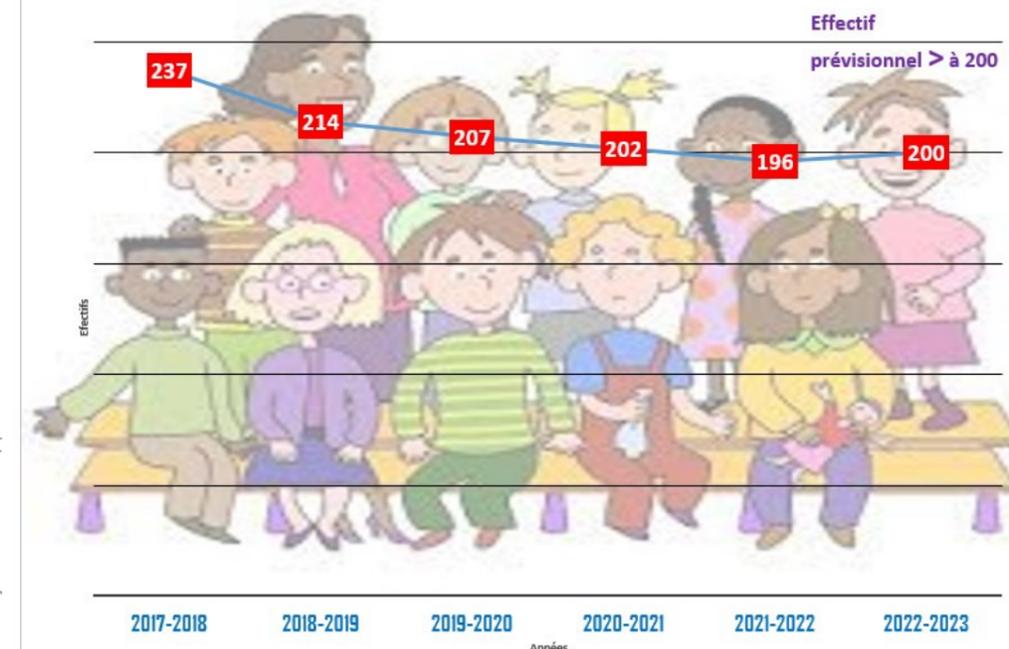


Malgré une baisse des effectifs depuis 2017, le prix des contributions scolaires par enfant est resté stable. Le maintien de cet équilibre est principalement dû aux économies réalisées grâce à l'investissement des parents présents aux matinées travaux.

Ces travaux nécessiteraient sinon l'intervention de sociétés privées et donc l'augmentation inévitable du coût des frais de scolarité des familles de l'école.

● L'École en quelques chiffres

Évolution des effectifs à Sainte-Marie



● **L'économie réalisée sur les gros travaux effectués par quelques parents**

➤ Création d'un chemin lumineux du parking parents vers l'accueil périscolaire (Main d'œuvre + fournitures)	3 000,00 €
➤ Rénovation du bardage classe de CM1-CM2 B le long du parking rue de Bretagne (Main d'œuvre)	2 000,00 €
➤ Démoussage de la toiture du bâtiment central	1 600,00 €
➤ Élagage des chênes	1 000,00 €
➤ Démontage de la structure de jeux	1 800,00 €
SI NOUS AVIONS FAIT APPEL À DES ENTREPRISES, VOILÀ CE QUI AURAIT COÛTÉ À L'ÉCOLE !	9 400,00 €

● **Tous les autres travaux qui ne se comptent pas en ARGENT mais en TEMPS !**

- ✓ La fixation des nouveaux panneaux signalétiques,
- ✓ L'installation d'un défibrillateur pour la sécurité de tous,
- ✓ Le nettoyage des escaliers du bâtiment central,
- ✓ Le changement d'un chauffe-eau, d'urinoirs et de néons en classe de Moyenne Section,
- ✓ Le débouchage des sanitaires,
- ✓ Le nettoyage de la cour et le retrait des résidus et feuilles d'arbres dans les gouttières,
- ✓ La restauration de l'emblématique cloche de l'école,
- ✓ La suppression du bac à sable dans la cour maternelle,
- ✓ L'entretien et la tonte du pré devant le périscolaire et le parking personnel,
- ✓ La fixation et le réglage des paniers de basket,
- ✓ La réparation des grillages, des portes, des rideaux, des vidéoprojecteurs...

Cette liste de travaux effectuée par les parents bénévoles a permis de réaliser des économies non négligeables et existantes :

- l'aménagement de la nouvelle aire de jeux dans la cour maternelle : 23 200 €.
- L'APEL participe à cet achat à hauteur de 4 000 €, le reste est autofinancé par l'OGEC.
- l'intervention d'une entreprise de nettoyage des vitres et ouvertures 2 fois / an (septembre + février), pour soulager le personnel OGEC de cette tâche difficile,
- le versement d'une prime exceptionnelle de 200 € net en novembre 2021 aux salariées OGEC.



● **La restauration scolaire**

Depuis la rentrée 2020, le prix du ticket repas n'a pas augmenté et est fixé à 4,00 €.

9 salariées encadrent, surveillent, prennent en charge et aident aux repas les enfants demi-pensionnaires.

Les réservations de bus pour intempéries ne sont pas incluses dans le prix du repas.

Pour exemple, la facture de transport vers la cantine du mois de janvier s'élève à 1 000,00 €.


Repas de l'enfant
2.63 €




Personnel OGEC
1.37 €

**Décomposition
du prix
d'un repas**

Prix d'un repas à la charge des familles 4,00 €